



FORMATION A L'UTILISATION DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI)



Objectifs :

Sensibiliser aux dangers d'une atmosphère non respirable.
Connaitre l'appareil respiratoire isolant, son fonctionnement et les règles de sécurité.
Evaluer la capacité à travailler avec un ARI.

Personnes concernées :

Toute personne ayant à effectuer une intervention dans un milieu pauvre en oxygène ou dans un environnement toxique.

Entreprises chimiques, pétrolières, d'assainissements, laboratoires, services d'incendie et de protection...

Pré-requis :

Les stagiaires doivent être médicalement apte.

Accessibilité aux personnes handicapées :

Une adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap sera possible, selon le handicap.

Se rapprocher du Référent handicap.

PROGRAMME DE FORMATION

- ⇒ **Définition d'une atmosphère non respirable.**
- ⇒ **Présentation des principaux toxiques.**
- ⇒ **Les contraintes au port de l'ARI.**
- ⇒ **Présentation du matériel.**
- ⇒ **Les règles avant l'engagement :**
 - Les démarches administratives.
 - Vérification (RAPACE).
 - Calcul d'autonomie et d'intervention.
- ⇒ **Familiarisation avec l'appareil (statique en salle).**
- ⇒ **Les règles pendant l'engagement.**
- ⇒ **Les règles après l'engagement.**
- ⇒ **Mise en œuvre sur le terrain :**
 - Montage de l'appareil.
 - Vérification du matériel.
 - Calcul du temps d'intervention et de la consommation individuelle.
 - Evolution en binôme sous ARI.



Modalités :

Pour vous inscrire, un mail à contact@sodexformation.com.
Vous pouvez aussi passer par le site internet ou contacter directement le Service Formation au 01.49.88.09.14.

Délais et moyens d'accès :

Pour plus de renseignements sur les délais et moyens d'accès, vous pouvez nous contacter jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.





FORMATION A L'UTILISATION DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI)



MODALITÉS DE FORMATION

- ⇒ **Durée** : 1 jour (7 heures) ou 1/2 journée (4 heures) suivant le besoin.
- ⇒ **Coût de la formation** :
 - A partir de 250€ HT par personne (1 jour).
- ⇒ **Nombres de participants** : 2 à 10 personnes maximum.
- ⇒ **Encadrement** : 1 à 2 formateurs.
- ⇒ **Matériel partie théorique** :
 - Ordinateur.
 - Vidéoprojecteur.
- ⇒ **Matériel partie pratique** :
 - Balisage (panneaux, cônes, barrières).
 - 10 appareils respiratoires isolants à circuits ouverts.
 - 10 détecteurs de gaz.
 - 10 masques.
 - 10 bouteilles d'air.
- ⇒ **Lieux** : Dans votre établissement ou pris en charge par **SODEX Formation** :
 - Une salle de réunion pour la théorie le matin.
 - Un site sans dangers pour la pratique.
- ⇒ **Formalités** : Établissement d'une convention de formation.
- ⇒ **Attestation** : Attestation de formation.
- ⇒ **Pré-requis** : Les stagiaires doivent être médicalement aptes.
- ⇒ **Option** : Générateur de fumée.
- ⇒ **Contact de mise en relation & Référent handicap** :
 - contact@sodexformation.com
 - Téléphone : 01.49.88.09.14
- ⇒ **Mise en œuvre** :
 - Théorie (30%) :
 - Les atmosphères non respirables.
 - L'Appareil Respiratoire Isolant.
 - Avant l'engagement.
 - Pendant l'engagement.
 - Après l'engagement.
 - L'entretien et le reconditionnement.
 - Pratique (65%) :
 - Manipulation.
 - Evaluation pratique.
 - Débriefing (5%).

Méthodes pédagogiques :

Méthode pédagogique active et participative. Apports didactiques, mises en situations et nombreux échanges. Les mises en situation permettront aux stagiaires de vérifier leurs acquis

Méthodes d'évaluation :

Vérification et validation des acquis des stagiaires par le(s) formateur(s) lors des différents exercices en contrôle continu. Une évaluation finale sera faite en fin de stage formation.

Taux de réussite (2023) :

Nombre de sessions : 9
Taux réussite Surveillant Extérieur : 100%
Taux de réussite Intervenant : 100%

